

**L1**

**GéO**



UFR Géographie

**LICENCE**

**Parcours**

**GÉOGRAPHIE**

Chères étudiantes, chers étudiants,

Bonjour et bienvenue,

Je suis heureuse, au nom de l'ensemble du personnel enseignant et administratif, de vous accueillir pour votre première année d'enseignement supérieur au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans l'UFR de géographie.

Au Centre Pierre Mendès-France, en plus d'un nouvel environnement géographique, vous allez découvrir un univers intellectuel et scientifique différent de celui auquel vous êtes habitués depuis le lycée : la différence est d'abord celle des mots, vous devrez maîtriser un nouveau vocabulaire (UFR - unité de formation et de recherche, CM et TD - cours magistral et travaux dirigés). Ce vocabulaire traduit évidemment des données plus fondamentales : le cadre de travail et les méthodes d'apprentissage sont désormais structurés en groupes à géométrie différente (dont des cours en amphithéâtre) et l'année universitaire sera rythmée par deux semestres et non plus organisée en trimestres.

Vous serez accueillis par un groupe d'enseignants où chacun aura le souci de vous aider à progresser, à acquérir les connaissances nécessaires pour la réussite des études supérieures que vous entreprenez. Vous disposerez d'un encadrement pédagogique qui vous permettra de surmonter les difficultés d'adaptation au monde universitaire et d'y prendre pied de manière stable : responsable d'année et tuteurs. N'hésitez pas à solliciter les enseignants et l'administration pour obtenir des informations, des conseils et les appuis dont vous avez besoin. Notre mission est de vous emmener le plus loin possible dans vos études et votre projet d'orientation.

L'aide pédagogique qui vous est offerte doit vous aider à poursuivre vos études dans les meilleures conditions possibles. C'est aussi un moyen mis à votre disposition pour vous « accrocher » et - au-delà - pour que vous confirmiez votre choix initial d'orientation en géographie. Cette première année de découverte doit être pour vous le moment de faire de l'université un lieu d'études et de travail mais aussi de vie collective, à travers les syndicats, les associations et les activités sportives et culturelles.

Je vous souhaite une bonne première année universitaire.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Goeldner-Gianella', written in a cursive style.

Lydie Goeldner-Gianella  
Directrice de l'UFR de géographie

# Réussir en licence

## Encadrement pédagogique du cursus de géographie

Au Centre Pierre Mendès-France (PMF), les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de licence de géographie sont encadrés par une **équipe pédagogique** constituée d'enseignants-chercheurs. Parmi eux, la **responsable d'année Licence 1 Géographie et aménagement** assure l'encadrement des étudiants. Elle peut répondre à leurs interrogations pédagogiques (questions de réorientation, conseils en matière de méthodes de travail...) et les aider à contacter les différents services (sociaux, pédagogiques, médicaux) présents à l'Université Paris 1. Elle préside les délibérations de fin de semestre et d'année, pour l'attribution éventuelle des points de jury et des mentions.

⇒ Il s'agit de **Claire Leduc**, [Claire.Leduc@univ-paris1.fr](mailto:Claire.Leduc@univ-paris1.fr). Pour une discussion rapide : les mardis, au semestre 1 à 12h à la sortie de la C1201 et au semestre 2 à 16h à la sortie de la C701. Portail pédagogique de la L1 : <http://cours.univ-paris1.fr/fixe/08-L1>

Les étudiants disposent par ailleurs d'un accès quotidien au **tutorat**. Les tuteurs et tutrices sont des étudiants de l'UFR de géographie, inscrits en L3 ou Master, chargés d'apporter une aide méthodologique aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année. Ils assurent des permanences quotidiennes en **salle C 1606** en libre accès. Les autres disciplines proposent également du tutorat. Planning des permanences : <http://cours.univ-paris1.fr/fixe/08-tutorat>

## Structure de la 1<sup>ère</sup> année de licence de géographie et aménagement

Comme tous les cursus universitaires, la 1<sup>ère</sup> année de licence de géographie se subdivise en **deux semestres**. Dans le cadre de l'harmonisation européenne, un semestre vaut 30 ECTS (European Credit Transfer System), crédits facilitant la mobilité nationale et internationale. Chaque semestre de la 1<sup>ère</sup> année est composé de **trois unités d'enseignements (UE)** qui comptent chacune plusieurs matières, dites **éléments pédagogiques (EP)**. Chaque matière est déclinée soit sous forme d'un cours magistral seul (*Cultures géographiques L1S1*, la majorité des sciences connexes), soit en travaux dirigés uniquement (*Cultures géographiques L1S2*, *Cartographie et statistique L1S2*, *Introduction au Diagnostic territorial sur le terrain*, *Langue*) ou bien encore dans le cadre d'un cours magistral articulé à des travaux dirigés (tous les autres cas). Pour le calcul de la moyenne semestrielle, chaque matière est affectée d'un **coefficient spécifique**.

Sem. 1	Coeff	Intitulé des matières enseignées	CM	TD	Total	ECTS
<b>Unité d'enseignements 1 : Bloc de compétences disciplinaires</b>						<b>(14)</b>
UE 1	4	Cultures géographiques S1	20 h	-	20 h	4
	5	Paysages et territoires	12 h	26 h	38 h	5
	5	Introduction à la géo. physique & aux enjeux environnementaux	12 h	26 h	38 h	5
<b>Unité d'enseignements 2 : Bloc de compétences pré-professionnelles</b>						<b>(8)</b>
UE 2	4	Cartographie et statistique S1	6 h	26 h	32 h	4
	4	Initiation au diagnostic territorial (sur le terrain) S1	-	26 h	26 h	4
<b>Unité d'enseignements 3 : Bloc de compétences transversales et linguistiques</b>						<b>(8)</b>
UE 3	3	Histoire contemporaine <i>ou</i> Histoire moderne	26 h	19,5 h	45,5 h	3
	3	Science connexe (choix)	var.	var.	var.	3
	2	Langue (au choix)		18 h	18 h	2
bonus	-	<i>Sport et/ou activité culturelle</i>				
PIX	-	Certification de compétences numériques (obligatoire)		~10h en autonomie		-
Sem. 2	Coeff	Intitulé des matières enseignées	CM	TD	Total	ECTS
<b>Unité d'enseignements 4 : Bloc de compétences disciplinaires</b>						<b>(14)</b>
UE 4	4	Cultures géographiques S2	-	24 h	24 h	4
	5	Sociétés et activités locales	12 h	24 h	36 h	5
	5	Fonctionnement des systèmes climatiques	12 h	24 h	36 h	5
<b>Unité d'enseignements 5 : Bloc de compétences pré-professionnelles</b>						<b>(8)</b>
UE 5	4	Cartographie et statistique S2	-	24 h	24 h	4
	4	Initiation au diagnostic territorial (sur le terrain) S2	-	24 h	24 h	4
<b>Unité d'enseignements 6 : Bloc de compétences transversales et linguistiques</b>						<b>(8)</b>
UE 6	3	Histoire médiévale <i>ou</i> Histoire antique	26 h	19,5 h	45,5 h	3
	3	Science connexe (choix)	var.	var.	var.	3
	2	Langue (au choix)	-	18 h	18 h	2
<i>bonus sport, activité culturelle ou engagement citoyen</i>						
<b>LICENCE 1</b>						<b>(60)</b>

NB : Le volume horaire est donné ci-dessus pour la durée du semestre ; il représente environ 20h de cours par semaine (variable selon la science connexe choisie).

# Descriptifs des enseignements du 1<sup>er</sup> semestre

## Unité d'enseignements 1 : Bloc de compétences disciplinaires - Trois matières obligatoires

<b>Cultures géographiques S1</b>	Située au croisement de nombreuses disciplines, la géographie n'est plus aujourd'hui une simple description de la Terre. Elle permet de rendre compte des évolutions du monde en utilisant des concepts, des sources, des méthodes et des outils originaux. Elle est au centre de la culture générale et du bagage intellectuel nécessaire à toute personne intéressée par les réalités contemporaines. Dans ce cours, sont donc présentés les différents visages de l'information géographique et les méthodes qui permettent de traiter et de représenter l'information spatialisée. On explique pourquoi la géographie est une science sociale. On montre quel peut être l'apport de l'approche géographique à l'étude de quelques grandes questions contemporaines telles que l'environnement.
20h CM	
4 ECTS Coefficient 4	
<b>Paysages et territoires</b>	Cet enseignement constitue une introduction à la géographie humaine, passant notamment par la lecture des paysages. Après deux séances introductives portant sur les concepts-clefs de "territoire" et de "paysage", le CM aborde les cas spécifiques des territoires et des paysages urbains, puis ruraux, en partant des caractéristiques paysagères majeures de ces territoires, tant dans les Nord que dans les Suds, et en raisonnant à différentes échelles. La dernière séance est consacrée aux interrelations et influences réciproques entre nature, ville et campagne, et à la construction contemporaine de nouveaux types de paysages et de territoires, désormais plus composites, en particulier à l'échelle locale. Les TD valorisent l'échelle locale de l'analyse, et notamment la maille communale dans le contexte français. Ils insistent sur la lecture des documents de base de la géographie (en particulier la carte topographique) et contribuent à faire acquérir un savoir-faire aux étudiants dans le domaine du diagnostic paysager et territorial au niveau local.
12h CM 26h TD	
5 ECTS Coefficient 5	
<b>Introduction à la géographie physique et aux enjeux environnementaux</b>	Cet enseignement vise à montrer l'importance des milieux naturels comme composantes des espaces et des territoires à différentes échelles. En introduction, sont mises en évidence les spécificités de la Terre par rapport aux autres planètes, caractérisée par une tectonique des plaques, une atmosphère, une masse océanique, une biosphère et une espèce humaine au rôle déterminant. Le corps du cours adopte une approche résolument géographique : description des paysages et explications de leur mise en place ; les facteurs explicatifs permettent d'aborder quelques notions de géologie mais aussi de géomorphologie, de climatologie, de biogéographie et les actions humaines. Le CM aborde ces questions aux échelles globales, celles de la planète, même si des exemples régionaux sont donnés pour aider à la compréhension. Les TD sont l'occasion d'analyser des cas plus précis à une échelle plus fine, à l'aide de documents. Cet enseignement ne nécessite pas de pré-requis particulier ; toutefois, comme il traite des milieux naturels à la surface de la Terre, des notions élémentaires de sciences de la nature, de physique et de chimie d'un niveau collège-lycée doivent
12h CM 26h TD	
5 ECTS Coefficient 5	

être connues.

## Unité d'enseignements 2 : Bloc de compétences pré-professionnelles

*Deux matières obligatoires*

### **Cartographie et statistique S1**

6h CM

26h TD

4 ECTS

Coefficient 4

Ces TD visent à l'acquisition des méthodes indispensables à la lecture, au traitement et à la représentation de l'information géographique numérique, sous la forme la plus simple d'une distribution statistique. En cela, ils constituent une initiation à la statistique descriptive univariée (valeurs centrales, dispersion, discrétisation) et à la cartographie thématique (cartes en cercles proportionnels et cartes choroplèthes). Les méthodes sont mises en œuvre au moyen du tableur Excel et du logiciel de cartographie automatique Magrit. Outre la pratique des outils, l'accent est mis en TD sur l'interprétation des résultats.

### **Initiation au diagnostic territorial (sur le terrain) S1**

26h TD

4 ECTS

Coefficient 4

L'initiation au diagnostic territorial est une introduction au terrain en géographie : cet enseignement s'inscrit dans une progression de quatre semestres répartis entre la L1 et la L2. Ce premier semestre est dédié aux techniques d'observation : la localisation, l'orientation et l'utilisation des cartes topographiques ; la capacité à utiliser cartes et photographies aériennes pour analyser un paysage lors d'une sortie ; les méthodes de description d'identification et éventuellement de dénombrement des formes et des processus observables. Trois à quatre séances de trois heures passées sur le terrain, dans divers sites de Paris ou de la région parisienne, alternent avec des séances en salle.

Les séances en salle abordent les techniques de restitution des observations : réalisation de croquis, de cartes de synthèse, tenue d'un carnet de terrain, utilisation de la photographie. Les méthodes d'observation géographique sont présentées et pratiquées dans plusieurs contextes géographiques ou types d'espaces : forêt, milieu fluvial, zone urbaine résidentielle, zone industrielle ou récréative, etc. Chaque groupe de TD est limité à 18 étudiants et encadré par deux enseignants aux spécialisations différentes, afin de favoriser les échanges et la diversité des thèmes abordés.

**Attention : les sorties étant d'une durée minimale de trois heures et éloignées du Centre PMF, les étudiants devront bloquer 4h de leur emploi du temps pour cet enseignement**

## Unité d'enseignements 3 : Bloc de compétences transversales et linguistiques

Trois matières obligatoires

### Histoire moderne

ou bien

### Histoire contemporaine

26h CM

19,5h TD

3 ECTS

Coefficient 3

Les étudiants peuvent choisir entre un enseignement d'histoire contemporaine et un enseignement d'histoire moderne. Ils suivent le cours magistral avec les étudiants inscrits dans l'UFR d'Histoire et des travaux dirigés spécifiques aux étudiants de géographie.

#### **Moderne : La France et l'Europe au XVIIe siècle (v. 1598 – 1714)**

Le cours se propose de réfléchir à la position de la France dans des dynamiques qui valent pour l'Europe, au XVIIe siècle. Le rôle de l'Etat s'affirme alors, sera le fil directeur du cours. L'Etat agit à la fois comme acteur et arbitre du conflit religieux, mais également comme maître d'œuvre de la culture. Les dynamiques générales (sociales, culturelles et économiques) seront prises en compte, ainsi que les éléments de la « crise de la conscience européenne » qui préparent l'avènement des Lumières.

#### **Contemporaine : Les sociétés ouest-européennes au 20e siècle (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Belgique)**

Ce cours d'histoire sociale aborde, au gré de l'industrialisation et de l'urbanisation, les populations au travail, dans la vie quotidienne, dans les relations sociales, dans des périodes de guerre ou de paix, de crise ou de prospérité, en comparant cinq pays. Il s'appesantit sur des groupes socio-professionnels en (re)composition, sur une histoire des femmes et du genre, de l'emploi, du travail, du chômage, des conflits et des mouvements sociaux, des groupes d'âge, des politiques sociales, des villes et des banlieues. Sont évoqués le rapport des sociétés à l'État et la construction de l'Union européenne

### Science connexe

Horaires variables

3 ECTS

Coefficient 3

Les étudiants peuvent choisir parmi les propositions suivantes :

*Arts et archéologie des mondes anciens* : 19h30 CM

*Droit découverte S1* : 39h CM

*Economie découverte S1* : 26h CM

*Histoire de l'art contemporain* : 19h30 CM

*Sociologie et ethnologie* : 13h CM et 19h30 TD

*Relations internationales (UFR de Droit)* : 39h CM. Attention : cette science connexe compte pour le second semestre mais a lieu au premier – s'inscrire au secrétariat, en plus de son inscription à une des sciences connexes du 1<sup>er</sup> semestre ci-dessus.

### Langue

18h TD

2 ECTS

Coefficient 2

Les étudiants peuvent choisir allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, italien, japonais, portugais ou russe. Ils décident en toute responsabilité du niveau de langue qu'ils souhaitent suivre : pour les aider à choisir, le département des langues propose un test de niveau auto-corrigé. Les enseignements ont lieu au Centre PMF. <https://langues.pantheonsorbonne.fr>

### Sport ou Activité culturelle

Facultatif

Valorisé en bonus

En suivant assidûment l'un des sports (50 au choix) ou des ateliers culturels (théâtre, orchestre ou chœur) proposés, les étudiants obtiennent un bonus (fonction de la note obtenue). Même limité à 0,5 point, ce bonus s'avère très favorable, car il est appliqué directement à la moyenne du semestre et car ces disciplines sont notées généreusement. Sport : <https://sport.pantheonsorbonne.fr>  
Act. culturelle : [www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/vie-culturelle](http://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/vie-culturelle)

## Descriptifs des enseignements du 2<sup>nd</sup> semestre

**A noter !**

### **Le dispositif Réussite**

*Trois matières facultatives*

Trois cours d'1h30/semaine, en petits groupes, sont ouverts aux étudiants souhaitant progresser dans les fondamentaux, repensés pour l'université *Arithmétique ; Rédiger sans fautes ; Structurer ses écrits universitaires*

Les inscriptions se font en novembre sur l'EPI Réussite :

<http://cours.univ-paris1.fr/fixe/08-Reussite-en-licence>

### **Unité d'enseignements 4 : Bloc de compétences disciplinaires**

*Trois matières obligatoires*

#### **Cultures géographiques S2**

24h TD

4 ECTS

Coefficient 4

Au second semestre, cet enseignement offre une première approche de quelques grandes thématiques couvertes par la géographie : risques ; frontières et géopolitique ; question d'environnement, d'échelles et d'acteurs ; représentation cartographique et imaginaire. Chacune de ces thématiques est abordée au travers d'un recueil d'articles qui donnent lieu à différentes formes de valorisation et d'exercices : exposé oral ; synthèse brève ; réalisation de cartes et de diatopes... En complément, tout au long du semestre, les étudiants travaillent sur un dossier personnel portant sur une problématique de leur choix. Ce dossier aborde une question d'actualité et nécessite de rédiger un développement structuré qui s'appuie sur une sélection d'articles scientifiques et de presse.

#### **Sociétés et activités locales**

12h CM

24h TD

5 ECTS

Coefficient 5

Ce cours prolonge l'enseignement Paysages et territoires du 1<sup>er</sup> semestre. Il élargit l'étude des territoires en recourant aux données démographiques, sociales et économiques. Le CM traite des dynamiques démographiques, et notamment migratoires, de l'espace français, des transformations touchant aux villes (métropolisation, périurbanisation), des formes de division sociale des espaces et des mutations du système productif. Les TD déclinent, à travers de nombreux exemples de communes françaises, l'étude de ces transformations spatiales, tant urbaines que rurales. En utilisant notamment les données fournies par l'INSEE, les étudiants réalisent sur une commune choisie un dossier privilégiant l'analyse sociale et économique pour rendre compte des enjeux d'aménagement et de développement local.

#### **Fonctionnement des systèmes climatiques**

12h CM

24h TD

5 ECTS

Coefficient 5

L'enseignement de climatologie vise à comprendre les grands mécanismes qui expliquent la répartition et la dynamique des climats : bilan radiatif, circulation atmosphérique... L'approche choisie est résolument multi-scalaire, traitant aussi bien des mécanismes planétaires que des climats locaux, voire des microclimats. L'objectif est de mieux comprendre les grands enjeux actuels pour les sociétés : réchauffement climatique, risques climatiques, potentialités.

Le CM s'appuie sur des TD dans lesquels sont étudiés :

- les documents de base de la climatologie (bulletin météorologique, cartes climatiques, diagrammes),
- des exemples précis de situations climatiques ayant des impacts forts sur les sociétés : sécheresse, aridification, tempêtes...

## Unité d'enseignements 5 : Bloc de compétences pré-professionnelles

*Deux matières obligatoires*

### **Cartographie et statistique S2**

24h TD

4 ECTS

Coefficient 4

Ces TD renforcent les acquis du 1<sup>er</sup> semestre, en mettant l'accent sur l'approche comparative (comparaison des positions et dispersions statistiques, discrétisation aboutissant à des cartes comparables) et sur la réalisation de résumés graphiques de l'information statistique (diagrammes, histogrammes, courbes de concentration ; carte typologique). Les étudiants créent, mettent en page et commentent une planche cartographique sur un thème de leur choix à partir des données Eurostat ; ils remplissent et traitent une enquête concernant leurs propres mobilités en France et en Europe, dont ils tirent graphiques et cartes. Les méthodes sont mises en œuvre au moyen du tableur Excel (graphiques, mises en forme conditionnelles, fusion de fichiers, tableaux croisés dynamiques), du logiciel de cartographie automatique Magrit, et du logiciel de dessin vectoriel Inkscape.

### **Initiation au diagnostic territorial (sur le terrain) S2**

24h TD

4 ECTS

Coefficient 4

Cet enseignement, qui privilégie le lien entre les enseignements théoriques de la géographie et la pratique du terrain, alterne quatre à cinq sorties de trois heures dans divers sites de la région parisienne avec des séances en salle. Chaque groupe de TD est encadré par deux enseignants aux spécialisations différentes.

Ce semestre est dédié à l'utilisation et à l'analyse des bases de données sur les territoires et l'environnement, des plus simples (GoogleEarth, Géoportail...) aux plus complexes (activités commerciales, biodiversité, risques naturels, pollution...). Dans la pratique du géographe, il est de plus en plus fréquent de recourir à ce type de sources, et il est nécessaire de comprendre ce que sont les bases de données, comment elles ont été conçues, comment l'information qu'elles contiennent a été collectée, et comment elle peut être utilisée dans un raisonnement géographique. Par ailleurs, il est également important de savoir critiquer une base de données, en repérant les éventuelles erreurs qu'elle contient, afin de ne pas l'utiliser de façon erronée.

Cet apprentissage se fait principalement en confrontant quelques bases de données, aussi bien socio-économiques qu'environnementales, avec les observations de terrain, par exemple en comparant une base de données sur le trafic routier avec l'observation des flux automobiles sur un site donné. Les compétences en matière d'observation acquises précédemment sont ainsi combinées à de nouvelles techniques de sélection et d'analyse de données. Le TD fonctionne sur la base du travail individuel ainsi qu'en petits groupes.

## Unité d'enseignements 6 : Bloc de compétences transversales et linguistiques

Trois matières obligatoires

**Histoire ancienne**  
ou bien  
**Histoire médiévale**

Les étudiants choisissent histoire ancienne ou histoire médiévale. Ils suivent le cours magistral avec les étudiants de l'UFR d'histoire et des travaux dirigés spécifiques aux étudiants de géographie.

26h CM  
19,5h TD

3 ECTS  
Coefficient 0,3

### **Histoire ancienne : Cité et empire dans le monde gréco-romain**

La 1<sup>ère</sup> partie du cours, *Cité et impérialisme dans le monde grec*, analyse l'impérialisme athénien au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, période d'expansion impérialiste parallèle à l'approfondissement du modèle démocratique athénien. La 2<sup>nd</sup>e partie du cours traite de *Rome, République conquérante (218-49 av. J.-C.)*. Il s'agit de comprendre les ressorts de l'expansionnisme romain, de dresser les étapes de la conquête de la Méditerranée par les légions romaines et d'étudier le gouvernement des régions soumises. L'élargissement territorial a bouleversé les structures sociales et politiques de la cité romaine, favorisant l'émergence des ambitieux *imperatores*, prêts à tout.

**Histoire médiévale : Le pouvoir dans tous ses états (Orient-Occident, Xe-XIIe siècle)**. Ce cours donne les repères nécessaires pour s'orienter dans la période médiévale dans les trois espaces qui le définissent : le monde islamique, l'Empire byzantin et l'Occident. Bien que séparées par de nombreuses barrières, linguistiques ou religieuses, ces trois aires culturelles et politiques sont en contact permanent, que ce soit par les ambassades, le commerce ou la guerre. La thématique retenue, celle du pouvoir, permet d'éclairer les confrontations mais aussi d'aborder la question des évolutions internes de chacun de ces espaces.

### **Science connexe**

Horaires variables

3 ECTS  
Coefficient 3

Les étudiants choisissent une science connexe parmi :

Economie L1S2 : 26h CM

Sociologie politique : 39h CM

Art et archéologie des mondes médiévaux : 19h30 CM

Histoire de l'art moderne : 19h30 CM

Histoire de la philosophie L1S2 : 26h CM

Psychologie sociale L1S2 : 26h CM et 19h30 TD

*Relations internationales (Droit) : 39h CM données au 1<sup>er</sup> semestre.*

### **Langue**

18h TD  
2 ECTS  
Coefficient 2

Les étudiants poursuivent l'enseignement du 1<sup>er</sup> semestre (en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, italien, japonais, portugais ou russe) dans le niveau auquel ils se sont positionnés en début d'année.

### **Sport, activité culturelle ou engagement citoyen**

Facultatif  
Valorisé en bonus

En suivant assidûment l'un des sports (50 au choix) ou des ateliers culturels (théâtre, orchestre ou chœur) proposés, ou en témoignant de leur engagement citoyen (jury réuni en février), les étudiants obtiennent un bonus (fonction de la note obtenue). Même limité à 0,5 point, ce bonus s'avère très favorable, car il est appliqué directement à la moyenne du semestre et car ces disciplines sont notées généreusement.

Sport : <https://sport.pantheonsorbonne.fr>

Act. culturelle : [www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/vie-culturelle](http://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/vie-culturelle)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/engagement-citoyen>

## Informations pratiques pour préparer votre année

Pour bien préparer votre année universitaire, consultez bien le **Guide d'information administrative et pédagogique** en ligne : <https://cours.univ-paris1.fr/fixe/08-L1>

**Vous y trouverez toutes les informations importantes sur :**

- l'inscription administrative et l'inscription pédagogique,
  - l'organisation du contrôle des connaissances, les examens, les résultats et les relevés de notes,
  - la réorientation,
  - la messagerie électronique,
  - l'Environnement numérique de travail et les Espaces pédagogiques interactifs,
  - la bibliothèque,
  - les langues,
  - le sport,
  - l'orientation, l'insertion professionnelle et les relations avec les entreprises,
  - le relais Handicap,
  - le pôle de la vie étudiante,
  - la salle « libre-service »,
  - le service inter-universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé,
  - le service social.
- et les contacts administratifs utiles (secrétariats).

### Dates à noter pour l'année universitaire 2022-2023 :

- Semestre 1 – rentrée : lundi 12 septembre 2022
  - vacances d'automne : du dimanche 30 octobre au dimanche 6 novembre 2022
  - vacances de fin d'année : du dimanche 18 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023
- période d'examens (1<sup>ère</sup> session, 1<sup>er</sup> semestre) : du mercredi 4 janvier au jeudi 19 janvier 2023
  - L'épreuve Pix peut avoir lieu la veille des examens locaux, 3 janvier 2023.
  - Publication des résultats (ENT) : mi-février
- Semestre 2 – rentrée : lundi 23 janvier 2023
  - vacances d'hiver : du dimanche 26 février au dimanche 5 mars 2023
  - vacances de printemps : du dimanche 23 avril au lundi 1<sup>er</sup> mai 2023
- période d'examens (1<sup>ère</sup> session, 2<sup>ème</sup> semestre) : du jeudi 4 mai au samedi 20 mai 2023
  - Publication des résultats (ENT) : le mardi 6 juin 2023
- rattrapages (2<sup>nde</sup> session) du premier semestre : du lundi 12 au samedi 17 juin 2023
- rattrapages (2<sup>nde</sup> session) du second semestre : du lundi 19 au vendredi 30 juin 2023
  - Publication des résultats (ENT) : mi-juillet

## L'emploi du temps en L1 Géographie

**Les étudiants inscrits en contrôle continu** s'inscrivent dans leur emploi du temps en septembre pour le 1<sup>er</sup> semestre et en novembre pour le 2<sup>nd</sup> semestre.

**Lorsqu'ils choisissent ultérieurement leur TD de langue et leur activité sportive ou culturelle à bonus, les étudiants doivent veiller à ne pas créer de chevauchement**, notamment avec le créneau de terrain associé à la matière Diagnostic territorial. En effet, cette matière est indiquée comme durant deux heures sur le contrat pédagogique, mais les étudiants seront régulièrement en sortie de terrain sur trois ou quatre heures. Ils doivent **laisser libre**, dans leur emploi du temps, **toute la matinée (ou tout l'après-midi) de leur TD Diagnostic territorial**.

**Après l'inscription pédagogique, l'emploi du temps choisi ne peut être modifié que par le secrétariat, en particulier sur présentation d'un justificatif médical ou professionnel** (le contrat de travail présenté doit spécifier les heures et jours de travail). Ces changements ne sont possibles que sous

réserve de places disponibles dans les groupes de TD souhaités. Tout changement doit intervenir **durant les deux premières semaines de chaque semestre. Aucune modification ne sera effectuée au-delà.**

**Les étudiants inscrits en contrôle terminal** (par dérogation) doivent, eux aussi, faire leurs inscriptions pédagogiques dans toutes les matières (sans inscription en TD) sans quoi ils ne pourront passer les examens de fin de semestre et de fin d'année.

### Exemple d'emploi du temps : Premier semestre de L1 Géographie et aménagement

EDT correspondant au choix d'une des options *Arts et archéologie des mondes anciens (lundi)* ou bien *Art contemporain (vendredi)*, associée à *histoire contemporaine*.

Semestre 1	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h-8h30	<i>Sce connexe. Arts et archéo mondes anciens (ou vend)</i>				
8h30-9h		CM			
9h-9h30		Paysages et Territoires			Sortie de terrain associée
9h30-10h	<i>Langue (horaire fictif – à choisir ultérieurement)</i>				Diagnostic territorial TD1
10h-10h30				CM	
10h30-11h				Intro. à la géographie physique	
11h-11h30					
11h30-12h					
12h-12h30	CM Carto-stat, puis Cultures géographiques	Intro. à la géographie physique TD1			Sortie de terrain associée
12h30-13h					
13h-13h30					
13h30-14h					
14h-14h30	Histoire contemporaine TD1	Paysages et territoires TD1			TD 1bis (à 10) Cartographie et statistique S1 (ou bien lundi)
14h30-15h					
15h-15h30					
15h30-16h					CM Histoire contemporaine
16h-16h30		Trajet potentiel			
16h30-17h	TD 1 (20 étudiants) Cartographie et statistique S1 (ou bien vend)	Activité sportive ou culturelle (bonus, horaire fictif au choix)			Science connexe. Art contemporain (ou bien lundi)
17h-17h30					
17h30-18h					
18h-18h30					
18h30-19h					
19h-19h30					

### Charte de l'étudiant de licence de géographie et aménagement

L'équipe pédagogique de la licence de géographie est à la disposition des étudiants pour leur permettre une meilleure intégration au monde universitaire, une prise de contact rapide avec les différents services d'aide et d'orientation du Centre Pierre Mendès-France, et surtout le bon déroulement de leur cursus. Elle regroupe l'ensemble des enseignants intervenant dans les cours magistraux et les travaux dirigés autour du responsable de diplôme et du responsable d'année. Ce dernier assure en particulier le suivi et l'intégration des étudiants.

Afin de faciliter sa progression, il est proposé à chaque étudiant de suivre les conseils de cette équipe pédagogique et de s'appuyer sur les tuteurs qui sont à sa disposition. Au cours de l'année, des bilans de parcours peuvent être effectués à la demande d'un étudiant ou de l'équipe pédagogique. Lorsqu'un entretien est demandé par le responsable d'année ou le responsable de diplôme, il revêt un caractère obligatoire. L'attitude d'un étudiant face à l'action de suivi qui lui est proposée sera prise en considération dans l'attribution d'éventuels points de jury et de mentions lors des délibérations de fin d'année.

Il est par ailleurs entendu que les étudiants s'engagent à suivre les enseignements qui leur sont proposés. Pour les étudiants inscrits en contrôle continu, il ne peut être toléré plus de trois absences motivées par TD par semestre (sauf maladie de longue durée, grossesse ou handicap). Les étudiants s'engagent également à respecter un certain nombre de règles élémentaires de conduite, sans lesquelles l'Université ne saurait fonctionner correctement : arriver à l'heure en cours, faire le travail demandé par les enseignants, respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition.

*Tout étudiant inscrit en licence de géographie est considéré avoir pris connaissance de cette charte et en avoir accepté le contenu.*

# Espaces numériques de formation et d'autoformation

## Les espaces pédagogiques interactifs (EPI)

A chaque CM et à chaque groupe de TD de la licence de géographie est associé un **EPI**. Il s'agit d'un site pédagogique sur lequel le chargé d'enseignement peut placer des documents relatifs à son cours (diaporama, bibliographie...), poster des annonces à l'attention des étudiants, voire solliciter leur participation en ligne à des activités (forum, wiki, interface de rendu de devoirs...). Il convient de les consulter chaque semaine. Le portail <http://cours.univ-paris1.fr/fixe/08-geographie> est la meilleure porte d'entrée vers l'ensemble des EPI de l'UFR de Géographie.

L'inscription pédagogique aux CM et aux groupes de TD (*via* IP WEB) donne accès *automatiquement* aux EPI correspondants ; si vous n'y avez pas accès, c'est que vous n'êtes pas inscrit ; sans régularisation de votre situation (bureau B701), vous ne pourrez pas être noté(e).

## La certification de compétences numériques Pix et l'EPI Pix

Cette certification Pix est nécessaire à l'obtention de la licence de géographie et aménagement. Pix est une plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques. Elle vise la reconnaissance des compétences numériques des étudiants par l'enseignement supérieur et le monde professionnel. Elle permet aux étudiants de se positionner et d'être certifié. Selon le cadre européen DIGCOMP, au sein de 5 grands domaines (Informations et données, Communication et collaboration, Création de contenu, Protection et sécurité, Environnement numérique), Pix évalue 16 compétences numériques, par niveau allant de 1 à 6, et délivre un score sur 770.

> **Le positionnement** doit être réalisé en autonomie par les étudiants avant le jour de la certification **sur la plateforme Pix** (<https://pix.fr/>). Pour pouvoir passer la certification, l'étudiant doit avoir obtenu un score en ligne sur cinq compétences minimum. Le positionnement est nécessaire, car il définit le niveau auquel le test de certification sera généré automatiquement, dans les 5 à 16 compétences testées, lors de la certification surveillée.

> **Le travail** seul permet un bon positionnement. Cours et exercices sont fournis **sur l'EPI d'autoformation** (<https://cours.univ-paris1.fr/fixe/08-Pix>). Des séances de tutorat spécifiques sont proposées, au centre PMF, à partir de novembre (1h30/semaine, cf EPI Pix). Gagner en connaissances et compétences sur l'EPI Pix permet de faire progresser son niveau sur la plateforme de positionnement [pix.fr](http://pix.fr), jusqu'à l'épreuve.

> **L'épreuve de certification** a lieu en salle informatique surveillée. Son objectif est de vérifier l'authenticité du positionnement réalisé en autonomie. Les étudiants doivent faire la démarche de s'inscrire en décembre dans un créneau d'examen via l'EPI Pix.

Le test de certification est propre à chacun, car il est fonction des niveaux que l'étudiant a atteints durant son positionnement libre. Il est composé de questions qui sont des variantes de celles que l'étudiant a déjà passées et réussies en autonomie. Il comprend trois questions par compétence. Si l'étudiant répond correctement aux trois questions, il est certifié au score de son auto-positionnement (ce score ne peut pas être dépassé lors de l'épreuve). De mauvaises réponses entraînent de nouvelles questions et la baisse du score sur deux niveaux ; au-delà, l'étudiant n'obtient pas de score dans la compétence. En deçà de cinq compétences obtenues, la certification Pix n'est pas délivrée.

Des compétences numériques quantifiées et certifiées nationalement sont valorisable sur un CV. Pour être favorable, un Pix à 400 est un minimum. **Prévoyez 1h de travail en autonomie par semaine en ligne, sur 10 semaines, à partir des cours de l'EPI PIX et via la plateforme [pix.fr](http://pix.fr)**

## Ecrit+, modules en ligne de français pour les études supérieures.

Les étudiants ressentant des difficultés en expression écrite de niveau universitaire peuvent suivre les cours facultatifs du dispositif *Réussite en licence* au second semestre (<http://cours.univ-paris1.fr/fixe/08-Reussite-en-licence>). Ils peuvent également se former en ligne sur la plateforme Ecrit+ dont l'Université Paris1 est membre constitutif. <https://ecriplus.fr/>

## Stages et césures

### Faire un stage professionnel durant son année de licence

Le stage est une mise en situation professionnelle temporaire, en rapport avec la formation universitaire suivie et assortie d'une gratification financière (sauf stage d'observation de moins de deux mois). Durant la licence, les stages sont possibles mais facultatifs ; ils ne rapportent pas d'ECTS et ne contribuent pas à la validation du cursus. Ils sont néanmoins très positifs, car ils sont l'occasion de mettre en pratique des connaissances acquises lors de la formation et d'acquérir des compétences professionnelles valorisables lors d'une recherche ultérieure d'emploi. Ils font partie des attendus des comités de recrutement et peuvent être décisifs lors de l'entretien.

Le stage doit être organisé avec l'accord de l'équipe pédagogique. Il peut s'effectuer dans tout type d'organisme d'accueil, en France ou à l'étranger : entreprise, association, administration, collectivité territoriale, hôpital, ONG, assemblée parlementaire, assemblée consultative, auto-entrepreneur, artisan, profession libérale, structure en création, etc. Il doit se dérouler durant le cursus de formation, c'est-à-dire de la date d'inscription administrative jusqu'à la tenue du jury du diplôme (qui a généralement lieu vers la mi-juillet). Il peut être effectué en continu ou en discontinu, à temps complet ou à temps partiel, tant qu'il reste compatible avec l'assiduité aux cours et examens et avec le travail personnel nécessaire à la réussite des études.

Imaginons une étudiante intéressée. Elle doit s'y préparer plusieurs mois à l'avance. Elle peut bénéficier de l'assistance du SCIUO de l'Université, mais elle doit trouver le stage par elle-même. Une fois le stage trouvé, cette étudiante doit :

- télécharger la convention de stage, fournie par l'université, sur l'ENT (application Pstage ; indiquer la responsable d'année, Claire Leduc, comme enseignant référent universitaire).
- signer la convention
- faire signer la convention à l'organisme d'accueil (direction de l'organisme et tuteur de stage).
- envoyer la convention signée, assorties des pièces nécessaires (lettre de motivation témoignant de la relation avec la formation suivie ; attestation d'assurance responsabilité civile), au secrétariat ([geo1@univ-paris1.fr](mailto:geo1@univ-paris1.fr)) pour signature du responsable d'année ou de parcours et de la direction de l'UFR (prévoir deux semaines).
- fournir à l'organisme d'accueil la convention signée par toutes les parties, que lui aura renvoyée le secrétariat.

Alors seulement le stage peut commencer ; Attention : aucune convention ne sera signée par la direction de l'UFR postérieurement à la date de début du stage. Sans la signature de la direction de l'UFR, la convention n'est pas valable.

Au terme du stage, la stagiaire doit remettre à la responsable d'année un court rapport de stage (deux pages en L1L2), un document d'évaluation de la qualité de l'accueil dont elle a bénéficié au sein de l'organisme (une page) et une copie de l'attestation de stage fournie par l'organisme.

### Prendre une année de césure durant sa licence

La césure est une suspension temporaire des études que peut demander un étudiant pour suivre une formation dans un domaine différent de celui de la formation dans laquelle il est inscrit, acquérir une expérience professionnelle en France ou à l'étranger, réaliser un engagement de service civique en France ou à l'étranger, ou bien conduire un projet de création d'activité en qualité d'étudiant entrepreneur.

Pour ce faire, il doit constituer un dossier comprenant la convention pédagogique de césure, une lettre de motivation décrivant les objectifs du projet et les modalités de réalisation, un CV, une attestation d'assurance responsabilité civile et une attestation de l'organisme d'accueil s'il y a. (Il indiquera sa responsable d'année, Claire Leduc, comme référent pédagogique). Ce dossier est à adresser au responsable administratif de l'UFR, [raufr08@univ-paris1.fr](mailto:raufr08@univ-paris1.fr), et à Claire Leduc.

Durant la césure, il doit s'inscrire administrativement à l'université ; il bénéficie ainsi du maintien de son statut d'étudiant. A l'issue de la période de césure, il est réintégré au sein de sa formation dans l'année suivant celle qu'il a validée avant sa suspension, ou dans la formation pour laquelle sa candidature a été admise.



## ADMINISTRATION / SCOLARITÉ

### **Rose-Marie KINDOU-EDWIGES**

Centre PMF, Bureau B702

90, rue de Tolbiac

75013 Paris

9h30-12h30 et 14h-16h30

### **Contact**

geo1@univ-paris1.fr

01.44.07.88.47

## RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

### **Responsable de la licence**

Nathalie VANARA

nathalie.vanara@univ-paris1.fr

### **Responsable de la licence 1 et du tutorat de géographie**

Claire LEDUC

claire.leduc@univ-paris1.fr

## ESPACE PÉDAGOGIQUE INTERACTIF

<http://cours.univ-paris1.fr/fixe/08-Geographie>

